

Zeitschrift: Schweizer Hotel-Revue = Revue suisse des hotels
Herausgeber: Schweizer Hotelier-Verein
Band: 5 (1896)
Heft: 24

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Abonnement: Schweiz: Fr. 5.— jährlich. Fr. 2.— halbjährlich. Ausland: Unter Kreuzband Fr. 7.50 (6 Marks) jährlich. Österreich und Italien: Bei der Post abnommt: Fr. 8.— (Mk. 4.—) jährlich. Vereinsmitglieder erhalten das Blatt gratis.

Abonnements: Pour la Suisse: Fr. 5.— par an. Fr. 2.— pour 6 mois. Pour l'Étranger: Envoi sous bande: Fr. 7.50 par an. Pour l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie. Abonnement postal: Fr. 8.— par an. Les sociétaires reçoivent l'organe gratuitement.

Hôtel-Revue

6. Jahrgang 5^{me} ANNEE

Organ und Eigentum des Schweizer Hotelier-Vereins. Organe et Propriété de la Société Suisse des Hôteliers.

Redaktion und Expedition: Sternengasse No. 21, Basel. Telegramm-Adresse: „Hôtelrevue Basel.“

TÉLÉPHONE No. 1573.

Rédaction et Expédition: Rue des Etoiles No. 21, Bâle. Adresse télégraphique: „Hôtelrevue Bâle.“

Nouvelles officielles.

Procès-verbal

de l'Assemblée générale extraordinaire de la Société Suisse des Hôteliers

réunie le jeudi 28 Mai 1896 à Genève dans l'Aula de l'Université.

- Ordre du jour: 1. Visite de l'Exposition.
2. Désignation du lieu de la prochaine Assemblée générale.
3. Propositions individuelles.

A 10 heures et quart du matin, M. le Président Dreyfner salue les assistants au nombre de 102 et ouvre la séance en annonçant que MM. A. Bon, vice-président, O. Hauser, Rob. Häfeli et M. Truttmann, membres du Comité, ont excusé leur absence à la réunion de ce jour.

Aucune opposition n'ayant été faite au procès-verbal de la dernière assemblée générale publié in extenso dans l'„Hôtel-Revue“, ce protocole est considéré comme approuvé de toutes parts.

Sont désignés comme scrutateurs: MM. Ch. Sailer (Hôtel de la Poste, Genève) et H. Häfeli-Wegenstein (Hôtel du Cygne, Lucerne).

Tract. 1. Visite de l'Exposition. M. le Président fait observer que ce tractandum constitue le but principal de la réunion; l'aimable invitation des collègues genevois et du comité central nous fournit l'occasion de voir in corpore l'Exposition nationale dans toute sa fraîcheur; les statuts prescrivant une assemblée générale au mois d'octobre, les questions d'affaires ont été ajournées à cette époque.

Il ne veut pas s'étendre sur la somme énorme de travail que représentent l'Exposition en général et tout spécialement le groupe 23, laissant à chacun le soin d'en juger par lui-même; considérant toutefois l'intelligence et l'habileté qui ont présidé à l'accomplissement de cette tâche ardue et importante, le Président présente les remerciements sincères de la Société à la direction supérieure du groupe 23 et du pavillon des hôtels, MM. Tschumi et H. Spahlinger, à leurs divers collaborateurs ainsi qu'à tous les autres collègues qui d'une manière ou de l'autre ont coopéré au succès de l'exhibition.

Les assistants se lèvent de leurs sièges pour attester leurs sentiments de reconnaissance.

Le Président donne ensuite des détails sur l'organisation et l'arrangement de notre exposition, savoir de celle dite „vivante“ ou pratique et de celle dite „morte“ ou théorique; la première comporte un restaurant ainsi qu'une taverne pour la dégustation de vins indigènes; ces deux locaux sont installés dans le pavillon des hôtels édifié en majeure partie au frais des sociétaires sous la direction du président de l'association, M. H. Spahlinger; l'exploitation en est confiée à M. Flägel.

L'exposition théorique est également installée dans le pavillon des hôtels et embrasse les branches suivantes: statistique, photographies d'hôtels, guides d'hôtels (notamment le volume „Les Hôtels de la Suisse“ et l'„Almanach des hôtels“), comptabilité, décoration et ameublement d'une chambre à coucher, enfin tous les articles, ustensiles et machines, en usage dans les hôtels.

Le Président fait sur le dressement de la statistique une série de communications qui seront publiées prochainement dans l'„Hôtel-Revue“, de sorte qu'il serait superflu de les reproduire dans ce procès-verbal. Il exprime sa gratitude à tous ceux qui ont participé à cette œuvre et tout spécialement au secrétaire de la Société, M. Pesch, qui a déployé pour l'exécution de ce travail une activité de tous éloges.

M. Berner parle du volume „Les Hôtels de la Suisse“. L'ouvrage a paru 10 jours plus tard que le délai prévu; le tirage comprend 50,000 exemplaires allemands, 40,000 français et 60,000 anglais; 4500 exemplaires ont été distribués gratuitement aux membres de la Société, à ceux de l'Association internationale, à la presse, etc.; jusqu'ici il a été vendu 30,000 exemplaires.

L'avant-propos rédigé par M. Guyer-Freuler a entraîné, c'est vrai, un surcroît de frais inattendu, mais a donné à l'ouvrage une valeur toute particulière pour laquelle nous devons à M. Guyer nos remerciements les plus sincères.

La nouvelle édition de l'Almanach des hôtels qui comprend cette fois non seulement les établissements desservant le mouvement des étrangers, mais tous ceux qui possèdent le droit d'héberger, a rencontré de très sérieuses difficultés par le fait de la révision, de la rectification et du complètement des indications fournies par les autorités cantonales pour la première édition de 1892. Malgré tous nos efforts, toutes nos démarches, il y a environ un quart des établissements énumérés dans le volume, dont il a été im-

possible d'obtenir aucun renseignement sur les conditions de l'exploitation, etc.

L'orateur offre l'expression de son entière reconnaissance à tous ceux qui ont coopéré à ce travail laborieux et partiellement mémo onéreux.

Le livre est tiré à 1000 exemplaires et cédé aux sociétaires au prix coûtant de fr. 3.50; pour les non-sociétaires le prix en est de fr. 5. Les frais s'élèvent à fr. 3500. Il n'a pas été possible de donner au volume un autre format que le format peu usité d'album.

Le Président remercie M. Berner de son rapport comme aussi de toute la peine qu'il s'est donnée pour mener à bien la publication des deux ouvrages; il fait ressortir également le mérite considérable de notre membre honoraire, M. Guyer-Freuler, s'étant acquis par sa collaboration au livre de réclame, et lui en exprime sa profonde reconnaissance.

Tract. 2. Sur la proposition du Président, Otten est désigné comme lieu de la prochaine Assemblée ordinaire.

Tract. 3. Propositions individuelles.

Le Président fait savoir qu'actuellement soit le Comité, soit les Commissions institués à cet effet, étudient les questions relatives à la réglementation des apprentissages de cuisiniers, à l'amélioration du régime des bureaux de placements, ainsi qu'à la pétition de l'Association genevoise pour la simplification des bureaux de placements; il est probable que ces questions pourront être discutées dans la prochaine Assemblée générale; aucune communication ne peut encore être faite quant aux conditions futures de l'école professionnelle; pendant le semestre écoulé, celle-ci a suivi une marche normale; les résultats sont satisfaisants et les organes directeurs ont droit à la reconnaissance de la Société.

M. Spillmann père (Lucerne) motive à l'aide de divers exemples une demande tendant à ce que le Comité institue un livre noir.

M. Berner fait observer que la demande de M. Spillmann est justifiée et que lors de la création du Bureau central officiel on avait déjà ce but en vue; les formulaires de certificats ont été institués pour permettre l'échange d'informations; il est arrivé malheureusement que certains collègues ont indignement abusé de la confiance qu'impliquent tout naturellement les demandes d'informations de ce genre; les exemples fournis par l'orateur provoquent des marques unanimes de désapprobation.

Le Président donne l'assurance que la proposition de M. Spillmann sera traitée dans la prochaine Assemblée générale.

En termes chaleureux, il remercie encore les collègues genevois du programme alléchant de la fête dont l'arrangement, la suite l'a démontré, a obtenu un plein succès.

La séance est levée à 11 heures et quart.

La Fête. *)

Genève, ville de fête! Que signifie cette appellation à une époque où Genève ne vit plus ainsi dire que de fêtes, que pour des fêtes? Aussi l'Exposition attire une succession presque ininterrompue de réunions, de conférences, de congrès, toutes festivités auxquelles les hôteliers genevois n'ont, au vrai, pas une part directe, mais d'autant plus rémunératrice, espérons-le. Une fête leur tenait particulièrement au cœur, sur une fête seulement se concentraient ces derniers temps toute leur existence, au point d'en négliger leurs propres intérêts: la fête de leurs collègues. Et vraiment ils peuvent songer avec une satisfaction intime aux journées des 27, 28 et 29 mai, d'autant que l'écho de ce contentement résonne dans les cœurs de tous les participants à la fête et réveille en eux un sentiment de profonde gratitude. Ce fut une fête, du succès de laquelle les hôteliers genevois peuvent être fiers et c'est pourquoi le rapporteur est doublement heureux de la revivre encore une fois avec ses lecteurs.

Le 27 au soir, le Kursaal réunissait déjà un nombre respectable d'invités joyeux de retrouver d'anciennes relations ou d'en nouer de nouvelles. Ces occasions de se revoir ou de se créer des connaissances sont un des bons et utiles côtés des réunions périodiques, tout spécialement dans les milieux d'hôteliers. — Le lendemain matin, par un soleil radieux, les représentants de la confrérie hôtelière se retrouvaient frais et dispos sur le Quai du Mont-Blanc pour assister à l'enlèvement de ce qu'ils ont de plus cher au monde, leurs épouses et leurs filles. Un dernier adieu, un dernier signe et les breaks ruisseurs disparaissent avec leur précieux chargement pour le conduire le long du lac jusqu'à l'Ariana aussi intéressante que délicieusement située. Pendant ce temps, le sexe fort expédiait dans l'Aula de l'Université la partie sérieuse du programme et aucune protestation ne se fit entendre, lorsqu'au bout d'une petite heure, le Président leva la séance.

*) La liste de présence et les menus des banquets ayant été publiés dans le dernier numéro, nous croyons pouvoir nous dispenser de les reproduire une seconde fois.

Enchantées de leur excursion, ravies de la gracieuse réception qui leur avait été préparée à l'Ariana et des jouissances que leur avait procurées la vue de tant de beautés naturelles et artistiques, les dames réintégraient vers midi le domicile provisoire de leurs seigneurs et maîtres, et peu à peu se remplissaient les salles inférieures du pavillon des hôtels, un bijou du haut en bas et bien digne d'héberger de pareils hôtes. *) Chacun s'y sentait aussi à l'aise que chez soi et comment pouvait-il en être autrement, puisque tous avaient généreusement apporté leur obole à l'édification de cette superbe construction. Chacun s'était ainsi acquis le droit de se considérer comme copropriétaire, copropriétaire d'une maison franche de toute hypothèque pensée sublimine, capable à elle seule de consoler à l'avance de la perte éventuelle des actions sous-rites. Et maintenant à table! A 1 heure précise l'assaut est donné à déjeuner à la fourchette, exquis autant par son arrangement que par la préparation des mets. Ce n'était certes pas une petite affaire de servir 250 conviveurs et de recueillir des éloges unanimes. Nous sommes heureux que cette satisfaction ait été accordée à l'actif directeur, M. Flägel, ainsi qu'à son aimable et diligente épouse, car si le coquet pavillon est le séjour de la joie et de la belle humeur, les soucis y font aussi mainte apparition.

Le déjeuner se passe de la façon la plus agréable, agrémenté par les productions d'un orchestre hongrois et par des discours enthousiastes. M. Weber (Hôtel de la Paix), Président du Comité de fête, salue l'assistance en termes chaleureux et souhaite la bienvenue aux membres du Comité central de l'Exposition ainsi qu'aux collègues venus nombreux de toutes parts. M. Didier, Vice-président de l'Exposition, répond en faisant ressortir avec éloquence l'importance de l'industrie hôtelière pour le bien de notre patrie; il montre que ce sont les hôteliers qui font que les étrangers apprennent à connaître et à aimer notre pays, que grâce à la direction exemplaire des hôtels, le mouvement des étrangers augmente sans cesse et l'industrie hôtelière est devenue l'une des principales industries suisses, que ce fait toutefois est encore trop méconnu et que les autorités en particulier ont tout intérêt à vouer à cette industrie leur entière sollicitude. Il boit à la santé des champions de cette industrie ainsi qu'au développement de la Société suisse des hôteliers, représentée d'une manière si éminente à l'Exposition, cette œuvre patriotique de l'activité nationale.

M. Spillmann père (Hôtel du Lac, Lucerne), doyen de la Société, fait un discours plein d'humour et de cordialité et porte son toast à Genève et à sa population. M. Saft (Grand Hôtel, Baden) porte le toast à la patrie; en voici les termes:

„L'amour de la patrie est profondément enraciné dans l'âme de tout homme de cœur. Cet amour est identique au sentiment intime que nous éprouvons pour notre famille, pour nos vrais amis.

„Déjà pour les peuples de l'antiquité, les Grecs et les Romains, la patrie constituait l'idéal suprême. La grandeur et l'éclat de la patrie faisaient l'orgueil, la joie de l'adolescent tout comme du vieillard. Spécialement pour les Grecs cultivés, la patrie était tout, car la notion d'„humanité“ leur faisait défaut et au delà des limites de leur patrie commençaient pour eux la barbarie.

„Pour nous, peuples du présent, les conditions sont différentes. Le christianisme et la civilisation ont successivement renversé les barrières des nationalités, qui séparaient les peuples les uns des autres, et proclamé la fraternité de tous les hommes. A la clarté de la raison, sous l'action des progrès de la culture, l'idée cosmopolite a mûri, les peuples se sont rapprochés et la civilisation a planté dans toutes les parties du monde sa bannière bienfaitrice.

„Notre chère patrie nous offre un exemple frappant de cette union fraternelle internationale. Bien qu'elle soit composée de trois peuples d'idiomes divers, nous n'en sommes pas moins unis dans l'idée, dans le sentiment de l'attachement, de l'amour pour la patrie. Chez nous non plus, Mesdames et Messieurs, le mot de patrie n'a rien perdu de son charme, ni de son harmonieuse sonorité, ce nom nous est cher, plus que cela, il nous est sacré. Non s aussi, nous le portons dans nos cœurs, ce pays bien-aimé dont les citoyens sont nos frères unis à nous par des lois, des mœurs, des coutumes, dont les montagnes percant les nues, dont les magnifiques vallées, forêts, sources et rivières ont pour ainsi créé notre grandiose industrie et donné à notre profession son droit à l'existence. Ah! certes oui, nous avons mille raisons de toujours tenir haut et d'une main ferme cet étendard sur lequel est inscrit l'amour de la patrie et de travailler sans relâche pour l'honneur, pour la prospérité de notre cher et bien-aimé pays. A la patrie! qu'elle vive!“

Ensuite il est donné lecture de télégrammes de félicitations de MM. Herfs (Hôtel Herfs, München-Gladbach) et Arras (Hôtel Kaiserhof, Berlin).

*) Nous renonçons à intercaler dans ce récit la description du pavillon et de l'exposition du groupe 23, parce que nous nous proposons d'y consacrer prochainement un numéro spécial illustré de l'„Hôtel-Revue“.